



EN BREF :

- État de la situation : captures en baisse.
- Le dépistage des larves est considéré comme nécessaire en Montérégie à partir de maintenant.
- Début des activités du réseau de surveillance des larves.
- Votre participation serait d'une grande utilité.

LÉGIONNAIRE UNIPONCTUÉE : BAISSÉ DES CAPTURES ET DÉPISTAGE NÉCESSAIRE EN MONTÉRÉGIE DÈS MAINTENANT

État de la situation

Les captures d'adultes ont diminué considérablement dans la plupart des régions. Toutefois, elles sont demeurées élevées à plusieurs endroits, particulièrement dans la région de la Capitale-Nationale. Dans cette région, ces nouvelles captures viennent accroître les risques d'infestation qui étaient déjà élevés.

Pour consulter une carte détaillée des captures de la dernière semaine, veuillez cliquer sur le lien suivant : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Legionnaire2008_07_03.pdf.

Le dépistage des larves est considéré comme nécessaire en Montérégie à partir de maintenant

Vers le milieu de la semaine prochaine, on pourrait commencer à constater les premiers dommages significatifs causés par les larves provenant des adultes capturés en très grand nombre durant la semaine du 12 au 18 juin. En Montérégie, et en particulier dans les secteurs avoisinant Saint-Cyprien-de-Napierville, celles-ci pourraient atteindre une longueur moyenne de 2 cm vers le 8 juillet. C'est à partir de cette taille qu'elles causent entre 80 et 85 % de tous leurs dommages en moins de 7 jours.

Aucun dommage important n'a été rapporté dans cette région jusqu'à maintenant. Présentement, c'est le moment idéal pour tenter de détecter leur présence dans les champs. Ce n'est pas toujours facile de les repérer avant qu'elles causent des dommages évidents. Plusieurs y sont arrivés dans les champs de maïs en semis direct, même le jour par temps nuageux.

Pour plus de détails sur la période de dépistage recommandée dans les secteurs où les captures ont été les plus élevées depuis le début de la saison, veuillez consulter le tableau conçu à cet effet (annexe 1), que vous trouverez à la fin de cet avertissement.

Veuillez consulter le bulletin d'information **No 10** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b10gc08.pdf>) du 18 juin 2008 (Version modifiée le 27 juin 2008) sur la légionnaire uniponctuée pour obtenir davantage d'information sur la stratégie de lutte recommandée contre cet insecte.

Début des activités du réseau de surveillance des larves

Un nouveau réseau de surveillance en 2008 débute ces activités la semaine prochaine. À partir du 6 juillet, plusieurs champs situés à proximité des pièges à phéromones seront dépistés une fois par semaine pour suivre l'évolution de la situation.

Votre participation serait d'une grande utilité

Nous invitons tous les producteurs et conseillers des organismes publics et privés à faire parvenir au RAP les résultats de leurs observations sur la présence de larves de légionnaire, qu'il y ait ou non des dommages importants. Ces précieuses données nous permettront de mieux informer les autres producteurs et conseillers sur l'état de la situation dans leur région. Elles seront également analysées par des spécialistes afin de faire progresser nos connaissances collectives sur la meilleure façon de prédire et d'affronter les infestations de légionnaire uniponctuée qui sont sporadiques et peu fréquentes.

Informations minimales désirées

- Date de l'observation.
- Région administrative.
- Municipalité.
- Route, rang, rue ou nom de l'entreprise (pour s'assurer que le même cas d'infestation n'a pas été rapporté plus d'une fois).
- Culture (avoine, blé, orge, maïs, prairie, etc.).
- Stade de croissance de la culture.
- Pourcentage de défoliation de l'ensemble du champ.
- % d'épis de céréales coupés.
- Nombre de larves observées (moyenne par plant de maïs ou par m² pour les autres cultures).
- Taille des larves (de _____ à _____).
- Commentaires : larves parasitées ou malades.

Coordonnées pour transmettre vos observations

Personne contact : Charles-Olivier Laporte

Courriel : charles-olivier.laporte@mapaq.gouv.qc.ca

Télécopieur : (418) 380-8121 - Destinataire : Réseau d'alerte légionnaire

Note : toute copie d'un rapport reçu par courriel sera transmise au responsable régional du MAPAQ du Réseau d'avertissements phytosanitaires en grandes cultures.



Texte rédigé par :

Claude Parent, agronome, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

Collaboration :

Brigitte Duval, agronome, Direction régionale du Centre-du-Québec, MAPAQ

Michèle Roy, agronome-entomologiste, Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES GRANDES CULTURES

Claude Parent, agronome – Avertisseur

Direction de l'innovation scientifique et technologique, MAPAQ

200, chemin Sainte-Foy, 9^e étage, Québec (Québec) G1R 4X6

Téléphone : 418 380-2100, poste 3862 - Télécopieur : 418 380-2181

Courriel : Claude.Parent@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Rémy Fortin, agronome et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 18 – grandes cultures – 4 juillet 2008





Période recommandée pour le dépistage des larves aux champs par les producteurs


Liste des 30 sites avec les captures les plus élevées (papillons/piège) depuis le début de la saison

Régions et secteurs	Captures cumulatives par piège	Semaine du 6 juillet										Semaine du 13 juillet						
		4 juil	5 juil	6 juil	7 juil	8 juil	9 juil	10 juil	11 juil	12 juil	13 juil	14 juil	15 juil	16 juil	17 juil	18 juil	19 juil	
		V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
Abitibi-Témiscamingue																		
Duhamel-Ouest	204		+	+	+	+	+	++	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	
Notre-Dame-du-Nord	132	+	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+++	
Palmarolle	393	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	
Rouyn Noranda/mt brun	117				+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	++	
Bas-Saint-Laurent																		
Saint-Clément	130					+	+	+	+	+	+	+	+	++	++	++	++	
Capitale-Nationale																		
Saint-Raymond de Portneuf	263	+	+	+	+	++	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	
Saint-Casimir	150	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+++	+++	
Chaudière-Appalaches																		
Saint-Georges	107	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+	+	+	+	+	+	+	
Estrie																		
Bury	155	+	+	+	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine																		
Cap d'Espoir (Percé)	109												+	+	+	+	+	
Lanaudière																		
Rawdon	110	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++	
Saint-Esprit	123	+	+	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	
Saint-Norbert	186	+	++	+	++	++	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	
Laurentides																		
Lac-du-Cerf	117		+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	++	++	++	++	
Mauricie																		
Maskinongé	101	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	
Saint-Sévère	211	+	+	+	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	
Montérégie-Est																		
Ange-Gardien	153	+	++	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	
Saint-Pie	162	+	++	++	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	
Saint-Robert	133	+	++	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	
Montérégie-Ouest																		
Saint-Cyprien-de-Napierville	207	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	
Outaouais																		
Bouchette	187	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	
Saint-André-Avellin	184	+	+	+	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+++	
Shawville/Clarendon	168	+	+	+	+	+	+	+	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	
Saguenay-Lac-Saint-Jean																		
Normandin	184	++	++	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	
Saguenay (Chicoutimi)	161	+	+	+	+	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	++	+++	
Saint-Bruno	155	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	++	++	++	++	++	
Saint-Prime	186	++	++	++	++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	+++	

 Effectuez une surveillance normale de la culture. Larves de légionnaires probablement absentes.

 Procédez à un dépistage préventif.

 Dépistage recommandé : Forte probabilité de présence de larves de légionnaires.

 Dépistage nécessaire : Présence probable de larves en nombre suffisant pour causer des dégâts.

Pour de l'information sur la nouvelle méthode utilisée en 2008, permettant d'estimer la période propice de dépistage des larves, consultez l'adresse suivante : http://www.agrireseau.qc.ca/references/21/GC/Lien_depistage_larve.pdf.

